



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 avril 2025  
Français  
Original : anglais

## Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement,

### Groupe de travail des Parties

#### Vingt-neuvième réunion

Genève, 2-4 juillet 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la vingt-neuvième réunion

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le mercredi 2 juillet 2025, à 10 heures

### Introduction

La vingt-neuvième réunion du Groupe de travail des Parties se tiendra à Genève du 2 au 4 juillet 2025.

### Horaires

- Mercredi 2 juillet : de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures ;
- Jeudi 3 juillet : de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures ;
- Vendredi 4 juillet : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Pauses déjeuner : de 13 heures à 15 heures le mercredi et le jeudi ; de 12 h 30 à 14 h 30 le vendredi ;
- Pauses café (selon le temps disponible).

### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État des ratifications.
3. Questions de fond :
  - a) Accès à l'information ;



- b) Participation du public au processus décisionnel ;
  - c) Accès à la justice.
4. Procédures et mécanismes :
    - a) Renforcement des capacités et sensibilisation ;
    - b) Mécanisme d'examen du respect des dispositions :
      - i) Comité d'examen du respect des dispositions ;
      - ii) Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement ;
    - c) Mécanisme d'établissement de rapports.
  5. Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales :
    - a) Séance thématique ;
    - b) Travaux futurs.
  6. Autres préparatifs de fond de la huitième session de la Réunion des Parties :
    - a) Ordre du jour de la huitième session ;
    - b) Programme de travail pour 2026-2029 ;
    - c) Arrangements financiers au titre de la Convention ;
    - d) Déclaration.
  7. Séance thématique sur les organismes génétiquement modifiés.
  8. Exécution du programme de travail pour 2022-2025, y compris les questions financières.
  9. Promotion et interactions avec d'autres régions et processus mondiaux.
  10. Préparatifs pratiques de la huitième session de la Réunion des Parties.
  11. Questions diverses.
  12. Adoption des conclusions de la réunion.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 10 heures à 10 h 10*

Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'ordre du jour de sa vingt-neuvième réunion, tel qu'il figure dans le présent document<sup>1</sup>.

### **2. État des ratifications**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 10 h 10 à 10 h 20*

Le secrétariat donnera au Groupe de travail un aperçu de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions concernant la Convention d'Aarhus, l'amendement à la Convention et le Protocole sur les registres des rejets et transferts de

---

<sup>1</sup> Tous les documents relatifs à la réunion pourront être consultés sur le site Web de la Convention, à l'adresse <https://unece.org/environmental-policy/events/twenty-ninth-meeting-working-group-parties-aarhus-convention>.

polluants. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou attendu ayant trait à la ratification, à l'acceptation, à l'approbation ou à l'adhésion concernant ces instruments dans leurs pays. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces faits nouveaux.

### **3. Questions de fond**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 10 h 20 à 12 h 30*

#### **a) Accès à l'information**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 10 h 20 à 11 heures*

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la neuvième réunion de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information (Genève, 7 et 8 novembre 2024) et des faits récents concernant les outils d'information électroniques. Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur les moyens de promouvoir un accès effectif à l'information, élaboré par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

##### **Document(s)**

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information sur sa neuvième réunion (ECE/MPP/WG.1/2025/3)

Projet de décision sur les moyens de promouvoir un accès effectif à l'information (ECE/MPP/WG.1/2025/11)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MPP/WG.1/2025/6)

#### **b) Participation du public au processus décisionnel**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 11 heures à 11 h 45*

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la onzième réunion de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel (Genève, 12 et 13 décembre 2024). Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur les moyens de promouvoir la participation effective du public au processus décisionnel, élaboré par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

##### **Document(s)**

Rapport de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel sur sa onzième réunion (ECE/MPP/WG.1/2025/4)

Projet de décision sur les moyens de promouvoir la participation effective du public au processus décisionnel (ECE/MPP/WG.1/2025/12)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MPP/WG.1/2025/6)

#### **c) Accès à la justice**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 11 h 45 à 12 h 30*

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la seizième réunion de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice (Genève, 18 et 19 février 2025). Les délégations seront invitées à communiquer de plus amples informations sur les faits nouveaux survenus dans ce domaine. Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur

les moyens de promouvoir un accès effectif à la justice, élaboré par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

**Document(s)**

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice sur sa seizeième réunion (ECE/MR.PP/WG.1/2025/5)

Projet de décision sur les moyens de promouvoir un accès effectif à la justice (ECE/MR.PP/WG.1/2025/13)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/6)

## **4. Procédures et mécanismes**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 12 h 30 à 13 heures et de 15 heures à 18 heures*

**a) Renforcement des capacités et sensibilisation**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 12 h 30 à 13 heures*

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat et les délégations concernant les activités de renforcement des capacités menées depuis sa vingt-huitième réunion (Genève, 2-4 juillet 2024). Il devrait prendre note des faits nouveaux et discuter des travaux à prévoir dans ce domaine.

**Document(s)**

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/6)

**b) Mécanisme d'examen du respect des dispositions**

**i) Comité d'examen du respect des dispositions**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 15 heures à 16 h 15*

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions récemment tenues par le Comité d'examen du respect des dispositions, ainsi que d'autres faits pertinents survenus depuis sa vingt-huitième réunion. Il devrait prendre note des informations communiquées.

**Document(s)**

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/6)

**ii) Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 16 h 15 à 17 h 40*

Le Groupe de travail sera informé des activités menées par le Rapporteur spécial sur les défenseurs et défenseuses de l'environnement ainsi que d'autres faits pertinents survenus depuis sa vingt-huitième réunion. Il devrait prendre note des informations communiquées.

**Document(s)**

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/6)

**c) Mécanisme d'établissement de rapports**

*Date et heure : mercredi 2 juillet, de 17 h 40 à 18 heures*

Le Groupe de travail sera informé de l'état de la soumission des rapports nationaux sur l'application de la Convention. Il sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur les prescriptions en matière d'établissement de rapports, élaboré par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

**Document(s)**

Projet de décision sur les prescriptions en matière d'établissement de rapports (ECE/MP.PP/WG.1/2025/16)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2025/6)

**5. Promotion des principes de la Convention dans les instances internationales**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de 10 heures à 12 h 45*

Une séance thématique sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales et un débat sur les travaux à prévoir pour la prochaine période intersessions se tiendront au titre de ce point de l'ordre du jour.

**a) Séance thématique**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de 10 heures à midi*

La séance thématique se déroulera sous la forme d'une table ronde, suivie d'un débat général. Conformément à la décision VII/4 sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (ECE/MP.PP/2021/2/Add.1), adoptée par la Réunion des Parties à sa septième session (Genève, 18-21 octobre 2021), et à la note de la présidence de la session thématique sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales concernant les orientations futures possibles des travaux (AC/WGP-28/Inf.4)<sup>2</sup>, la session de 2025 sera axée sur les instances traitant de sujets tels que la déforestation, la dégradation des forêts et les effets sur l'environnement de l'agriculture, de l'utilisation des terres et des changements d'affectation des terres. Le programme provisoire de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

**b) Travaux futurs**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de midi à 12 h 45*

Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales, élaboré par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

---

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse <https://unece.org/environment/documents/2024/04/informal-documents/note-chair-thematic-session-promoting-application>.

**Document(s)**

Provisional programme of the thematic session on the promotion of the principles of the Aarhus Convention in international forums (AC/WGP-29/Inf.1)

Projet de décision sur les moyens de promouvoir l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (ECE/MR.PP/WG.1/2025/14)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/6)

**6. Autres préparatifs de fond de la huitième session de la Réunion des Parties**

*Horaires : Jeudi 3 juillet, de 12 h 45 à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, puis, s'il y a lieu, vendredi 4 juillet, de 11 heures à midi.*

**a) Ordre du jour de la huitième session**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de 12 h 45 à 13 heures*

Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire établi par le Bureau pour la huitième session de la Réunion des Parties à la Convention, qui se tiendra à Genève, du 17 au 21 novembre 2025, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session. La session comprendra un débat conjoint de haut niveau avec les participants à la cinquième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, le 21 novembre 2025.

**Document(s)**

Projet d'ordre du jour provisoire de la huitième session de la Réunion des Parties (ECE/MR.PP/WG.1/2025/10)

**b) Programme de travail pour 2026-2029**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de 15 heures à 16 heures*

Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur le programme de travail pour 2026-2029, établi par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

**Document(s)**

Projet de décision sur le programme de travail pour 2026-2029 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/8)

**c) Arrangements financiers au titre de la Convention**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de 16 heures à 16 h 45*

Le Groupe de travail sera invité à examiner et à approuver le projet de décision sur les arrangements financiers au titre de la Convention, établi par le Bureau, en vue de sa soumission pour examen et adoption par la Réunion des Parties à sa huitième session.

**Document(s)**

Projet de décision sur les arrangements financiers au titre de la Convention (ECE/MR.PP/WG.1/2025/9)

**d) Déclaration**

*Date et heure : jeudi 3 juillet, de 16 h 45 à 18 heures*

Le Groupe de travail sera invité à examiner un projet de déclaration sur les moyens de promouvoir les droits du public pour faire face à la triple crise planétaire dans un contexte de tensions géopolitiques, élaboré par le Bureau de la Réunion des parties à la Convention et le Bureau de la Réunion des Parties au protocole. Le Groupe de travail sera invité à charger le Bureau de la Convention d'établir la version définitive du projet de déclaration en coopération avec le Bureau du Protocole, en vue de sa soumission pour examen et adoption par les Parties aux deux instruments lors du débat conjoint de haut niveau.

**Document(s)**

Projet de déclaration sur les moyens de promouvoir les droits du public pour faire face à la triple crise planétaire dans un contexte de tensions géopolitiques (ECE/MR.PP/WG.1/2025/15)

**7. Séance thématique sur les organismes génétiquement modifiés**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de 9 h 30 à 11 heures*

La séance thématique se déroulera sous la forme d'une table ronde, suivie d'un débat général. Elle portera sur les résultats de la quatrième table ronde mondiale conjointe de la Convention d'Aarhus et de la Convention sur la diversité biologique sur la sensibilisation du public, l'éducation, l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés. Le programme provisoire de la séance thématique sera affiché en temps voulu sur la page Web de la réunion.

**Document(s)**

Provisional programme of the thematic session on genetically modified organisms (AC/WGP-29/Inf.2)

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MR.PP/WG.1/2025/6)

Rapport sur la quatrième table ronde mondiale conjointe de la Convention d'Aarhus et de la Convention sur la diversité biologique sur la sensibilisation du public, l'éducation, l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés (ECE/MR.PP/WG.1/2024/6)

**6. Autres préparatifs de fond de la huitième session de la Réunion des Parties (suite, s'il y a lieu)**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de 11 heures à midi*

Le Groupe de travail sera invité à examiner, si nécessaire, toute question en suspens concernant les sujets suivants traités au titre du point 6 : b) Programme de travail pour 2026-2029 ; c) Arrangements financiers au titre de la Convention ; d) Déclaration.

**8. Exécution du programme de travail pour 2022-2025, y compris les questions financières**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de midi à 12 h 30*

Le Groupe de travail devrait prendre note du rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025, établi par le secrétariat, en tenant compte des débats sur les précédents points de l'ordre du jour. Les représentants des États seront invités par la

présidence à informer le Groupe de travail des contributions financières qu'ils comptent verser.

**Document(s)**

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2025/6)

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à l'exécution du programme de travail au titre de la Convention pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2025/7)

## **9. Promotion et interactions avec d'autres régions et processus mondiaux**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de 14 h 30 à 14 h 50*

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat et les délégations concernant la promotion de la Convention dans d'autres régions, y compris en ce qui concerne l'adhésion d'États non membres de la Commission économique pour l'Europe.

**Document(s)**

Rapport sur l'exécution du programme de travail pour 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2025/6)

## **10. Préparatifs pratiques de la huitième session de la Réunion des Parties**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de 14 h 50 à 15 h 10*

Le secrétariat fournira des informations sur les préparatifs pratiques de la huitième session de la Réunion des Parties.

## **11. Questions diverses<sup>3</sup>**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de 15 h 10 à 15 h 15*

Les délégations qui souhaiteraient proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

## **12. Adoption des conclusions de la réunion**

*Date et heure : vendredi 4 juillet, de 15 h 50 à 17 h 30<sup>4</sup>*

Le Groupe de travail examinera et approuvera les conclusions de sa vingt-neuvième réunion.

---

<sup>3</sup> Une pause aura lieu de 15 h 15 à 15 h 50 pour permettre de préparer la liste des conclusions et des décisions.

<sup>4</sup> Afin d'offrir les mêmes possibilités aux délégations anglophones, francophones et russophones et de réduire la quantité de papier utilisé pour imprimer le projet de rapport, une liste des décisions et des conclusions découlant de la réunion sera affichée à l'écran environ une heure avant la clôture de la réunion et présentée oralement par la présidence pour que les participants puissent bénéficier des services d'interprétation. Cette liste sera distribuée aux participants par courrier électronique après la réunion.